



Gestionnaire
du Réseau de Transport d'Electricité

DOSSIER DE PRESSE

BILAN 2005 DE RTE EN BOURGOGNE

RTE, société anonyme filiale du groupe EDF, est le gestionnaire du réseau de transport d'électricité français. Entreprise de service public, il a pour mission l'exploitation, la maintenance et le développement du réseau haute et très haute tension. Il est garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique.

RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité (EDF et les entreprises locales de distribution) ou industriels directement raccordés au réseau de transport.

Avec 100 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 46 lignes transfrontalières, le réseau géré par RTE est le plus important d'Europe.

Contact presse :

Véronique WITZMANN
Tél. 03 83 92 27 31 / 06 68 92 88 79
Fax : 03 83 27 70 13
Mail : veronique.witzmann@rte-france.com



Villers-lès-Nancy, le 24 avril 2006

Bilan 2005 de RTE en Bourgogne

Plus de 13 millions d'euros d'investissements en 2005

En 2005, RTE a investi plus de 56 millions d'euros pour sécuriser l'alimentation électrique et accompagner le développement économique de l'Est de la France. 24% de ces investissements ont été consacrés à la région Bourgogne.

Pour 2006, RTE poursuit sa politique d'investissement pour l'amélioration du réseau de transport d'électricité en Bourgogne avec :

- **Le remplacement de deux transformateurs au poste électrique de Champs-Regnaud** (Dijon) afin de sécuriser l'alimentation électrique de la ville,
- **Des opérations de maintenance** (renforcement des fondations des pylônes...) **sur la ligne Blanzy-Montchanin** (Montceau-les Mines) en vue de répondre aux nouvelles normes de résistance au vent issues de la tempête de 1999,
- **L'ajout d'un transformateur au poste électrique de Mâcon** pour renforcer l'alimentation en électricité de l'agglomération, **ainsi qu'au poste de Saint-Eloi** (sud-est de Nevers) pour renforcer les capacités de transit d'électricité de la zone de Nevers,
- **L'enquête publique au second semestre pour la nouvelle liaison à 63 000 volts dans la ville de Dijon**, entre le poste de Champs-Regnaud (quartier de la Toison d'Or) et celui de Lavoisier (proche de la place Darcy).

RTE, société anonyme filiale du groupe EDF, est le gestionnaire du réseau de transport d'électricité français. Entreprise de service public, il a pour mission l'exploitation, la maintenance et le développement du réseau haute et très haute tension. Il est garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique.

RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité (EDF et les entreprises locales de distribution) ou consommateurs éligibles (sites industriels directement raccordés au réseau de transport).

Avec 100 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 46 lignes transfrontalières, le réseau géré par RTE est le plus important d'Europe.

Contact presse :

Véronique WITZMANN
Tél. 03 83 92 27 31 / 06 68 92 88 79
Fax : 03 83 27 70 13
Mail : veronique.witzmann@rte-france.com



SOMMAIRE

BILAN ENERGIE ELECTRIQUE	4
BILAN FINANCIER	5
OUTIL INDUSTRIEL	6
ENVIRONNEMENT- CONCERTATION	8
LES PROJETS RTE EN BOURGOGNE	9
AGENDA	11
ANNEXES :	
L'ARRIVEE D'UN NOUVEAU TRANSFORMATEUR AU POSTE ELECTRIQUE DE CHAMPS-REGNAUD	12
RTE DANS L'EST	13
1ER SEPTEMBRE 2005 : RTE DEVIENT UNE SOCIETE ANONYME	14

BILAN ENERGIE ELECTRIQUE

La Bourgogne représente 2,7% de la consommation nationale (21% de l'Est de la France) et connaît une progression de 1% de sa consommation en 2005.

►► Evolution de la consommation

A l'image de la tendance nationale (+0,7 %), la Bourgogne connaît une progression de sa consommation d'électricité (+1%), passant de 11 640 GWh¹ en 2004 à 11 760 GWh en 2005.

Les facteurs d'explication :

des conditions hivernales plus froides en début et en fin d'année (consommation accrue liée au chauffage pendant toute cette période)
une forte consommation des clients raccordés au réseau de distribution (clientèle domestique PME, PMI)

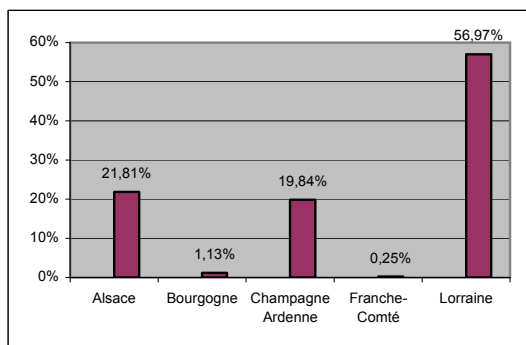
►► Consommation des clients de RTE dans l'Est

Dans l'Est de la France, l'énergie livrée aux clients de RTE est en moyenne de 75% pour les clients raccordés au réseau de distribution (clientèle domestique PME, PMI) et de 25 % pour les clients industriels.

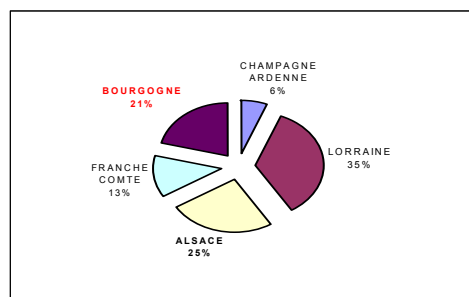
Depuis ces 5 dernières années les livraisons augmentent sur ces deux catégories :

- + 1,2 % pour les clients raccordés au réseau de distribution
- 0,7% pour les clients industriels

Production de l'Est de la France :
85 TWh (milliards de kWh)



Consommation de l'Est de la France :
57 TWh (milliards de kWh)



►► Production / consommation

La Bourgogne est atypique dans les régions de l'Est de la France puisque sa consommation est plus importante que sa production :

- la Bourgogne produit moins d'1 milliard de kWh
- et consomme plus de 11 milliards de kWh

La tendance est inverse à l'échelle de l'Est de la France puisqu'en en 2005, 26 milliards de kWh ont été exportés vers les pays transfrontaliers et les régions périphériques, sur les 85 milliards de kWh produits.

¹ 1 GWh = 1 million de kWh



BILAN FINANCIER

►► Exercice 2005

Au niveau national :

Un chiffre d'affaires de **4 143 millions d'euros** (+ 5% par rapport à 2004)
Un résultat net après impôt de **310 M€**
Un désendettement net de **384 M€**
Des investissements de **582 M€** (+ 44 M€ par rapport à 2004)

Dans l'Est :

L'Est contribue pour environ **12%** au chiffre d'affaires de RTE
Un montant d'investissement de **56,6 M€**

En 2005, la région Bourgogne a représenté :

- ↳ environ **22%** du chiffre d'affaires de RTE dans l'Est
- ↳ près de **24%** du montant des investissements (13,5 M€)

►► Les clients de RTE Est

RTE dans l'Est compte 123 clients :

- ↳ **81** clients industriels
- ↳ **33** sites de production
- ↳ **9** distributeurs

ainsi que **77** sous-stations² RFF directement raccordés au réseau de RTE.

Les clients de RTE en Bourgogne :

- ↳ **12** clients industriels (Michelin, Lafarge...)
- ↳ **1** distributeur (EDF Réseau de Distribution)
- ↳ **3** sites de production (Pannesière, Lucy et Bois de Cure)

² Points d'injection d'électricité sur le réseau ferroviaire.



OUTIL INDUSTRIEL

Pour garantir à chaque instant l'alimentation et la qualité de fourniture d'électricité de ses clients, et assurer la sûreté de fonctionnement du système électrique français, RTE renforce la performance de son outil industriel.

» Le réseau RTE en Bourgogne

Le réseau haute et très haute tension de RTE en Bourgogne (63 000 à 400 000 volts) est composé de :

1 731 km de lignes Très Haute Tension (400 000, 225 000 et 150 000 volts)

2 546 km de lignes Haute Tension (63 000 volts)

» Un réseau sécurisé

RTE a tiré toutes les leçons des tempêtes de 1999. Il a engagé un programme national de 1700 millions d'euros sur 15 ans pour renforcer la tenue mécanique du réseau. Ce programme porte essentiellement sur le renforcement de certains pylônes et la tenue de leurs fondations.

Dans l'Est, la sécurisation du réseau a représenté en 2005 un montant de 14,8 millions d'euros.

Elle s'est traduite par :

58 pylônes renforcés et 26 remplacés
280 km de lignes sécurisées
110 km de tranchées forestières élargies

Sécurisation de la ligne Charolles-Gueugnon

En 2005, la ligne à 63 000 volts reliant Charolles (ouest de Mâcon) à Gueugnon (sud-ouest de Montceau-les-Mines) a fait l'objet de travaux de sécurisation. Ces travaux ont consisté à équiper la ligne de 11 pylônes « anti-cascade ». Les pylônes anti-cascade pèsent environ 40 tonnes (contre environ 14 pour un pylône classique). Ils sont donc plus robustes et plus résistants au vent. Ils sont placés tous les 5 km environ afin d'éviter l'effet dominos : la chute en cascade des pylônes qui relie une même ligne.

» Les fibres optiques

RTE développe et gère ses propres infrastructures de télécommunications de manière à garantir, en toutes circonstances, la fiabilité des communications qui sont transmises en temps réel pour les besoins d'exploitation et de la sécurité du système électrique.

A ce titre, RTE utilise un réseau de câbles à fibres optiques, déployé sur ses propres ouvrages de transport.

RTE investit depuis plusieurs années dans ce réseau. Il s'agit du programme ROSE (Réseau Optique de Sécurité).

RTE n'utilise pour ses propres besoins qu'une partie de la capacité des câbles optiques déployés sur son réseau de transport. La capacité excédentaire peut donc être utilisée pour transporter tout autre type de trafic haut débit (données, voix, vidéo).

Ces câbles optiques constituent une réelle opportunité pour proposer aux collectivités territoriales une solution alternative et compétitive d'accès au haut-débit et donc un moyen de réduire la « fracture numérique ».

Dans la région Est, ce sont près de 1 000 km de fibres optiques qui sont déjà déployés. Et plus de 300 km sont en projet pour 2006.



Pose de fibres optiques au moyen d'un robot spécialisé



ENVIRONNEMENT- CONCERTATION

Développer le réseau électrique en privilégiant la concertation et le respect de l'environnement, tels sont les engagements de RTE. Les dispositions de l'ancien accord Réseaux Electriques et Environnement ont été repris dans le nouveau contrat de service public signé par RTE, EDF et l'Etat le 24 octobre 2005.

» Le nouveau contrat de service public

Le contrat de service public signé par l'Etat et RTE le 24 octobre 2005 formalise les engagements de RTE pour mieux insérer ses réseaux dans l'environnement et parvenir, par la concertation, à des solutions partagées. Ce volet reprend, dans un esprit de continuité et de progrès, les dispositions du précédent accord *Réseaux Electriques et Environnement*, signé lui aussi avec les pouvoirs publics. Ainsi, RTE s'engage à ne pas augmenter la longueur totale du réseau aérien, et à enfouir 30 % des nouvelles lignes haute tension.

En 2005, la longueur du réseau aérien national a diminué de 190 km par rapport à 2004, et près de 38% de la longueur des nouvelles lignes haute tension ont été construits en souterrain.

Dans l'Est, le bilan 2000-2005 est de :

- ✓ **560 km** de lignes démontées
- ✓ **358 km** de lignes construites dont **64 km** en technique souterraine

» Le schéma de développement

Le renforcement de la concertation est aussi un axe fort du contrat de service public. Tous les deux ans, avec le concours des acteurs locaux, RTE élabore, dans chaque région administrative, les schémas de développement du réseau de transport d'électricité.

Ces schémas s'appuient sur les prévisions de consommation et de production et donnent pour chaque région, une image du réseau à l'horizon d'une dizaine d'années. Ils permettent d'identifier les zones de « contraintes électriques » à l'avance et d'anticiper des solutions.

Le schéma de développement est établi sous le contrôle du préfet de région et de la DRIRE dans le cadre d'un groupe de travail.

Initié une première fois en 2003, l'exercice est renouvelé en 2006. Le schéma de développement 2012-2020 de la Bourgogne sera validé d'ici l'été.



LES PROJETS RTE EN BOURGOGNE

► Le poste de Saint Eloi (Sud-Est de Nevers) : installation d'un nouveau transformateur électrique

Le poste électrique de Saint Eloi dessert en énergie électrique le sud du département de la Nièvre, dont la ville de Nevers. Il est composé de 5 transformateurs qui permettent de transformer l'énergie électrique à 400 000 volts en provenance de la centrale de Belleville en énergie électrique de plus faible tension (225 et 63 000 volts). La croissance régulière de la consommation électrique de cette zone a nécessité l'ajout d'un transformateur électrique dans le poste de Saint Eloi. Ce nouveau transformateur 225 000/63 000 volts apportera des capacités de transit d'électricité supplémentaires, et permettra de garantir la qualité de l'alimentation électrique de cette zone pour le demi-siècle à venir.

La mise en service du nouveau transformateur devrait avoir lieu au mois de juin.

Le montant du projet est de 4 millions d'euros.

► Ligne Blanzey-Montchanin

RTE prévoit des opérations de maintenance sur la ligne à 63 000 volts reliant Blanzey (Montceau-les-Mines) à Montchanin. Elles permettront de répondre aux nouvelles normes de résistance au vent issues de la tempête de 1999, et de garantir une alimentation électrique de qualité pour l'usine Michelin de Blanzey.

Les travaux (renforcement de fondations de pylônes notamment) débuteront en mai pour une durée de trois mois environ.

Le montant du projet est de 1,8 millions d'euros.

► Nouvelle liaison Champs Regnaud-Lavoir (agglomération de Dijon)

Pour renforcer l'alimentation électrique du centre de Dijon, RTE va construire une nouvelle ligne électrique à 63 000 volts entre les postes de Champs-Regnaud (quartier de la Toison d'Or) et de Lavoisier (proche de la place Darcy). Cette ligne, d'une longueur de 4 km environ, située sur la commune de Dijon, sera construite en technique souterraine.

Le projet de ligne sera présenté aux populations concernées à l'automne 2006, via la procédure d'enquête publique.

Le montant du projet est de 3,3 millions d'euros et sa mise en service est prévue en 2007.

► Le poste de Champs-Regnaud (Dijon)

Le poste électrique de Champs-Regnaud (situé au Nord de la commune de Dijon) va être renforcé. RTE va remplacer deux des transformateurs du poste par deux autres de plus grande capacité afin d'améliorer la desserte en électricité de l'agglomération dijonnaise.

Le montant du projet est 6,5 millions d'euros.



*Gestionnaire
du Réseau de Transport d'Electricité*

» Le poste de Mâcon

Pour faire face à l'augmentation de la consommation en électricité de la ville de Mâcon, RTE prévoit de renforcer la capacité du poste par l'installation d'un troisième transformateur. Le projet a été soumis à une enquête publique en janvier 2006. Les autorisations préalables aux travaux ont été obtenues. Ces derniers se dérouleront au cours du second semestre 2006.

Le montant du projet est de 3,4 millions d'euros.



Gestionnaire
du Réseau de Transport d'Electricité

AGENDA

Mai

Mise en service du nouveau transformateur au poste de Saint Eloi

Travaux de maintenance sur la ligne Blanzly-Montchanin

Arrivée d'un nouveau transformateur au poste électrique de Champs Regnaud

Automne

Enquête publique pour la nouvelle liaison à 63 000 volts Champs Regnaud - Lavoir

Travaux au poste électrique de Mâcon et arrivée d'un nouveau transformateur

L'ARRIVEE D'UN NOUVEAU TRANSFORMATEUR AU POSTE ELECTRIQUE DE CHAMPS-REGNAUD

L'alimentation électrique de l'agglomération dijonnaise est en partie assurée par le poste de transformation de Champs-Regnaud, situé au nord de la ville. Compte tenu de l'évolution rapide de la consommation d'électricité de Dijon et de ses alentours, les capacités du poste doivent être renforcées.

Renforcer les capacités du poste électrique : une nécessité

Le poste 225 000 / 63 000 / 20 000 volts de Champs-Regnaud se situe au nord de Dijon près du quartier de la Toison d'Or. Il est équipé de transformateurs qui permettent d'abaisser successivement le niveau de tension de l'électricité afin d'alimenter la ville en énergie.

Le fort taux de développement économique et urbain annoncé de la zone, et qui s'est confirmée ces deux dernières années, fait apparaître plusieurs contraintes. Les études menées par RTE montrent que le dépassement des capacités du poste de Champs-Regnaud devrait apparaître en 2007.

RTE prévoit de renforcer ses installations afin de sécuriser la fourniture en énergie électrique de la ville.

La solution : installer 2 nouveaux transformateurs plus puissants



Pour faire face à la croissance de la consommation d'électricité de la ville, la solution consiste à remplacer les transformateurs 225 000 / 63 000 volts par 2 autres transformateurs plus puissants (capables de transformer un volume d'électricité plus important).

Cette solution est optimale puisqu'elle évitera l'extension du poste ou la création de nouvelles lignes électriques.

Le premier transformateur (un appareil de 143 tonnes) est arrivé le 18 mai. Les travaux d'installation devraient durer 12 semaines environ.

L'arrivée du second est planifiée pour l'automne.

Ce chantier représente un investissement de 6,5 millions d'euros (coût d'un transformateur : 1,3 million d'euros).

Aménagement paysager du poste

Le côté ouest du poste (rue Mendès France) a fait l'objet d'un aménagement paysager. Un talus de 3,5 à 4 m de haut, soit 6 000 m³ de terre, a été réalisé et planté dans sa partie haute. De forme serpentine, il permet d'éviter l'effet linéaire et monotone. Cet aménagement permet de créer un écran végétal et de réduire l'impact visuel dû à la présence du poste.

Coût de l'opération : 107 k€.



RTE DANS L'EST

» Organisation et missions

RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité, est représenté dans l'Est par deux unités régionales : Système Electrique Est et Transport Electrique Est, dont les sièges sont situés à Villers-les-Nancy (54).

- **Système Electrique Est** - garantit l'accès des clients au réseau, la sûreté de fonctionnement du système et la qualité de fourniture. Il gère les flux d'électricité sur le réseau Haute Tension et Très Haute Tension, l'accès des clients à ce réseau et son développement.
- **Transport Electrique Est** - garantit le bon fonctionnement du réseau Haute et Très Haute Tension, la sécurité des personnes et des biens, la fiabilité des ouvrages, et leur intégration dans l'Environnement. Il est chargé de l'exploitation, de la maintenance et de la construction du réseau.

Leur zone d'intervention comprend l'Alsace, la Bourgogne, la Franche-Comté, la Lorraine et le sud de la Champagne-Ardenne, soit 16 départements au total.

» Le réseau Est : 16 100 km de lignes

Le réseau de transport d'énergie électrique dans l'Est est constitué de :

- **Lignes Très Haute Tension**

3 600 km en 400 000 volts
4 100 km en 225 000 volts
200 km en 150 000 volts

- **Lignes Haute Tension**

8 200 km en 90 000 et 63 000 volts



1ER SEPTEMBRE 2005 : RTE DEVIENT UNE SOCIÉTÉ ANONYME

RTE est devenu le 1er septembre 2005 une société anonyme, à Directoire et Conseil de surveillance. Filiale à 100% du Groupe EDF, RTE est doté de statuts approuvés par décret qui garantissent sa pleine indépendance dans le service dû à tous ses clients, selon des principes de stricte neutralité de traitement.

► Une société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance

En application de la loi n°2004-803 du 9 août 2004, RTE est devenu, le 1er septembre 2005, une société anonyme à directoire et conseil de surveillance, filiale d'EDF.

Les missions qui lui sont dévolues par les lois du 10 février 2000 et 9 août 2004 sont réaffirmées. Présidé par André Merlin, le Directoire est aussi composé de Pierre Bornard, Jean-Yves Broyelle et Alain Cavret, nommés pour cinq ans. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société et est seul responsable des décisions relatives à l'entretien, à l'exploitation et au développement du réseau public de transport.

Le Conseil de surveillance comprend douze membres : quatre représentants des salariés, six représentants de l'actionnaire EDF et deux représentants de l'Etat. Leur mandat est de cinq ans. La mission essentielle du Conseil de surveillance est de veiller à ce que les intérêts patrimoniaux de l'actionnaire, EDF, soient correctement pris en compte.

► Un statut garant de l'indépendance

Le décret n°2005-1481 du 25 novembre 2005 confirme les principes d'indépendance managériale caractéristiques de RTE. En application de la loi du 9 août 2004, il rappelle que le Président du Directoire de RTE est nommé par le Conseil de surveillance, après accord du ministre chargé de l'Énergie. De plus, « *les membres du directoire ne peuvent être révoqués qu'après avis motivé préalable de la Commission de régulation de l'énergie* ». Ce décret précise aussi que le « *Directoire dispose des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société. A cet égard, il ne peut recevoir d'instructions du Conseil de surveillance au sujet de la gestion quotidienne de la société* ». Par ailleurs, « *le Directoire a seul autorité sur les directeurs opérationnels ainsi que sur les cadres et agents exerçant au sein de la société gestionnaire du réseau de transport d'électricité* ».

La loi sur les orientations de la politique énergétique de 2005 prévoit en outre que les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de surveillance sur proposition du Président du Directoire.